



Association française pour le développement de l'enseignement technique
Reconnue d'utilité publique - O.N.G. auprès des Nations Unies



**Colloque organisé le 19 novembre 2014 par l'AFDET
sur le thème :**

**« La formation technologique et professionnelle :
quels enseignants ?
Les défis à relever »**

**Conclusion du colloque
prononcée par Jean-Luc Cénat
Président du Conseil d'orientation de l'AFDET**

L'AFDET s'est réjouie de la création des Éspés, écoles supérieures du professorat et de l'éducation. L'initiative était heureuse en effet dans son principe : elle renouait avec une volonté de former les maîtres d'une manière systématique dans toutes les dimensions de leur métier.

Sans émettre de jugement sur le succès de ce dispositif s'adressant à toutes les catégories d'enseignants, l'AFDET, cependant, s'interroge avec inquiétude sur la formation actuelle des enseignants des domaines technologiques et professionnels. Certes, les Éspés sont de création récente et sont en phase de rodage. Il faut leur laisser le temps de faire leurs preuves. Mais l'état des lieux aujourd'hui révèle un écart réel face aux ambitions affichées, faute d'une prise en compte suffisante de la spécificité de la formation technologique et professionnelle, de la diversité de ses contenus, de ses approches pédagogiques, de ses modalités d'organisation sous statut scolaire, apprentissage, formation continue, enfin, de ses modes de relations avec le milieu économique.

La seule transposition des orientations relatives aux disciplines générales n'est pas, ici, appropriée. Si des principes analogues à tous les types de formation doivent être respectés, une culture commune dispensée à tous les enseignants, des solutions spécifiques aux domaines technologique et professionnel sont à mettre en œuvre.

L'AFDET relève quatre champs de préoccupation et en déduit diverses propositions.

Tout d'abord, **la conception et l'organisation de la formation** doivent être repensées en vue d'une plus grande **cohérence**.

Assurément, les analyses et les prises de décision ne relèvent plus de deux ministères mais d'un seul, ce qui facilite l'unité politique. La création du comité de suivi et la mise en place, à l'initiative des écoles, du réseau des Espés permettent une concertation et une coordination à tous égards indispensables. Mais l'unité administrative, d'autant qu'il faut prendre en compte l'autonomie des universités, est-elle totalement assurée ? La diversité est utile à l'innovation ; elle ne dispense pas d'orientations claires. Cette difficulté à les établir aboutit à :

- Un positionnement mal éclairci du concours et des années de préparation aux masters.
- L'émiettement des formations, en particulier, pour les spécialités à petits flux, où une carte nationale des formations est impérative.
- L'insuffisance de formation à des missions fondamentales, telles que, aide à l'orientation des élèves et à la construction de leur projet professionnel, aide à l'accompagnement vers l'emploi, sensibilisation à la formation continue des adultes.
- Le déficit de la préparation à une relation efficace école-entreprise dans ses dimensions pédagogiques, de transfert technologique et d'insertion professionnelle.

Au-delà de la conception d'ensemble qui n'est pas encore aboutie et c'est une deuxième préoccupation majeure, **la formation dispensée ne répond pas encore à la totalité des besoins exprimés**, au plan de la maîtrise des savoirs et des savoir-faire comme au plan pédagogique.

La formation universitaire n'est pas toujours adaptée, en particulier pour certains métiers professionnels où elle est, même parfois, inexistante. Des palliatifs sont trouvés sous forme de dérogations, alors que pour ces spécialités, la dérogation est justement la règle. Il faudrait plus systématiquement diversifier le vivier de recrutement des professeurs, aménager le parcours de formation des professionnels venus de l'entreprise, celui des étudiants issus de la formation professionnelle qui devraient comme les titulaires des licences professionnelles accéder directement aux masters de même type. Il faut recourir, plus encore, à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

La formation universitaire ne comprend pas, de plus, généralement une expérience suffisante du milieu économique et un vécu professionnel. Fondamentalement, dans le domaine technologique et professionnel, doit être ménagé un temps significatif d'activité en entreprise.

Quant à la formation pédagogique, elle doit être mieux ajustée à la diversité des publics accueillis, s'appuyer sur une pédagogie de l'individualisation, s'attacher à la lutte contre le décrochage, s'interroger sur les pratiques d'évaluation.

La formation pédagogique doit s'ouvrir davantage sur le milieu professionnel, intégrer la pédagogie de projet, la pédagogie de l'alternance sous sa forme scolaire et d'apprentissage, la pédagogie de la formation des adultes.

Plus largement, et c'est là notre troisième souci, **la formation continue des enseignants reste en déficit criant**. Certes, les formateurs, de par la nature même de leur métier, ont un devoir de perfectionnement constant tout au long de leur carrière. Mais, dans le domaine technologique et professionnel, les enseignants doivent être accompagnés, voire reconvertis lorsque les mutations sont fortes.

La formation continue des enseignants n'est, aujourd'hui, ni systématique, ni à la hauteur des enjeux. Elle ne permet pas, dans un contexte très évolutif, la mise à jour des connaissances scientifiques et techniques ni le suivi des évolutions des organisations, des équipements et des pratiques professionnelles. Des retours réguliers et obligatoires des enseignants dans le milieu professionnel sont une nécessité.

La formation initiale et continue des enseignants, c'est notre quatrième point, ne doit pas devenir un isolat. Au-delà des Espés, **une mobilisation de tous les acteurs du monde de la formation et du milieu économique est indispensable**. La réussite des Espés ne se fera pas seule. Elle implique une liaison étroite avec les rectorats, les corps d'inspection, les directions des ministères, l'inspection générale au sein de laquelle le CERPEP (centre d'études et de recherches sur les partenariats avec les entreprises et les professions) joue un rôle précieux. C'est l'interaction entre les universitaires, les représentants des formations technologiques et professionnelles, administratifs, enseignants, corps d'inspection et le milieu économique qui conditionnera le succès.

L'AFDET fait part de ses mises en garde et en même temps de ses propositions. Il lui apparaît que le thème de la formation des enseignants des domaines technologiques et professionnels doit faire l'objet d'**assises** associant tous les acteurs concernés du monde de la formation et du monde économique. L'AFDET tient à une bonne formation des maîtres car elle est animée par l'ambition que soient dispensées, au final, des formations de qualité. De cette qualité dépendent la capacité d'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes, la compétitivité de notre économie, la cohésion sociale garante, elle-même du développement personnel de chacun.
